

Régisseur technique des activités publiques (H/F)

Grand Paris Seine Ouest (GPSO), un territoire créatif, numérique et durable.

Forte de ses 322 928 habitants, GPSO représente le 3ème Pôle d'emplois d'Ile-de-France. Son territoire s'étend sur 8 communes (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray).

GPSO, **Etablissement Public Territorial** créé le 1er janvier 2010, est fondé sur un développement équilibré de son territoire, alliant dynamisme économique et cadre de vie privilégié. La population est au cœur des préoccupations, grâce à la qualité des services publics et au travers des compétences exercées.

1000 femmes et hommes, par leurs compétences et engagement, participent à la mise en œuvre et à la réussite des projets de GPSO, intercommunalité de projets, intégrée et dynamique.



Le **Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt** est un établissement d'excellence. Il est l'une des figures de proue de l'enseignement musical, théâtral, chorégraphique en France. Il propose une formation complète depuis le début de l'apprentissage jusqu'à la formation préprofessionnelle.

Le régisseur technique des activités publiques est placé sous l'autorité hiérarchique du Régisseur général au sein du service des activités publiques du CRR de Boulogne-Billancourt.

Le régisseur technique des activités publiques fera partie d'une équipe de deux personnes composées d'un régisseur général et d'un régisseur adjoint.

Les missions du futur régisseur technique des activités publiques sont :

- Organisation et gestion matérielle et technique des salles publiques et des salles de cours en lien avec les activités artistiques ou pédagogiques du Conservatoire :
 - ✓ Régie lumière (élaboration des plans de feux, installation et mise en œuvre)
 - ✓ Régie son : gestion des micros, sonorisation Jazz et musiques amplifiées, diffusion sonore
 - ✓ Régie plateau : installation des orchestres et des différentes manifestations de la saison
 - ✓ Vidéo-projection (salles publiques et salles de cours)
 - ✓ Gestion et installation de l'équipement audio-vidéo des salles de cours (en lien avec l'équipe son)
 - ✓ Installation et déplacement du matériel et des instruments présents dans les salles selon les besoins pédagogiques
 - ✓ Rangement et inventaire du matériel nécessaire dans les salles (chaises, pupitres, instruments) lors des périodes de vacances

- Supervision du régisseur technique adjoint
- Elaboration du planning de la maintenance des équipements techniques en lien avec le régisseur général
- Détermination lors de l'élaboration de la saison (mai-juin) des éventuels besoins en personnel technique supplémentaire
- Suivi et entretien du matériel technique, achat, réparation, révision (en lien avec le responsable technique du bâtiment et le service administratif)
- Actualisation et proposition d'améliorations techniques ; mise à jour des besoins
- Transport des instruments dans le cadre des activités du Conservatoire (sur site ou hors les murs)
- Suivi et préparation des partitions d'orchestre : numérisation, adaptation au format, reprographie (en lien avec la médiathèque)

- **Collaboration :**

Le régisseur technique des activités publiques travaille en interne avec l'équipe des activités publiques, l'équipe son, le responsable technique du bâtiment, et le service administratif pour les commandes ou locations de matériels.

En lien avec les professeurs, élèves, intervenants extérieurs, il valide la faisabilité technique des manifestations.

Quand cela est le cas, il accueille les équipes techniques extérieures.

- **Le profil que nous attendons sur ce poste :**



Notre futur agent doit maîtriser les techniques de spectacle : régies, son et lumière. Il est doté d'un grand sens de l'organisation et d'anticipation. Le goût du travail en équipe et l'esprit d'initiative sont aussi importants pour mener à bien les missions du poste. La réactivité et l'adaptabilité sont des compétences demandées pour faire face aux impondérables des activités publiques sans remettre en cause la continuité de service. Des connaissances musicales, acoustiques, en électricité et en informatique sont un plus ainsi que la réglementation en matière de sécurité des spectacles.

Une expérience en régie de spectacles son et lumières est requise.

- **Cadre d'emploi**

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

CDD de 12 mois renouvelable sur le cadre d'emploi de Technicien territorial (catégorie B).

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique et contractuels

- **Contraintes et obligations liées au poste :**

Au vu des caractéristiques du poste, une grande disponibilité est nécessaire (soirs et week-ends).

Horaires décalés et récupération à prévoir avec planning prévisionnel établi par le régisseur général

Modulation des horaires en fonction de l'agenda des manifestations (saison d'une centaine de manifestations)

Les congés ne peuvent être pris que durant les vacances scolaires

Poste à 39h hebdomadaires

- **Habilitations attendues**

SSIAP1

SST

Habilitation électrique BS-BE Manœuvre

CACES 1A

- **Avantages :**

RTT (23), Congés annuels (25), participations à la mutuelle, au transport à hauteur de 75%, au restaurant d'entreprise, possibilité d'adhérer au COS (Comité des Œuvres Sociales) (cosgpso.fr), jours de fractionnement et prime de mobilité durable.

Localisation : **Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt – 22 rue de la Belle-Feuille 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**

Ce profil vous ressemble ? Vous avez envie de développer vos compétences au sein de la fonction publique territoriale ? Vous savez déjà que vous avez déjà le sens du service public et vous souhaitez intégrer une équipe dynamique et accueillante ?

Rejoignez-nous !

CV et lettre de motivation à adresser à : recrutement@seineouest.fr / philippe.zimmer@seineouest.fr

